



## COMMUNAUTE DE COMMUNES YONNE NORD

Pont sur Yonne, le 8 mars 2018

Madame, Monsieur le Conseiller Communautaire  
De la Communauté de Communes Yonne Nord

Madame, Monsieur le Conseiller Communautaire,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes qui aura lieu le **Jeudi 15 mars 2018 à 18h30 à la Communauté de Communes**

### **Ordre du jour :**

- Adoption du procès- verbal de la séance du 30 janvier 2018
- Adoption du procès- verbal de la séance du 12 février 2018
- **Affaires générales**
  - Adhésion au Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale
- **Finances**
  - Cession Centre de tri – Proposition de Bourgogne recyclage
  - Remboursement anticipé Emprunt Caisse d'Epargne pour centre de tri
  - Indemnité Receveur Municipal – exercice 2017
  - Commune de Villeperrot : Remboursement surveillance Transports scolaires 2016/2017
  - Contrat Location-maintenance photocopieur
- **Déchets ménagers**
  - Attribution contrats de traitement DMS des déchetteries
  - Attribution contrat traitement recyclables secs
  - Convention avec l'association Pénélope - BARRE
- **Services à la Population**
  - Accueil de loisirs : Précisions sur les tarifs extrascolaires  
Tarif goûter « oublié »  
Camps Ado – tarifs  
Règlement intérieur : horaires d'ouverture 2017/2018
- **Urbanisme**
  - Service mutualisé : avenant 2018
- **Personnel**
  - Equipe verte : création d'un poste d'adjoint technique
  - Centre social : Renouvellement poste Référent Famille à mi-temps
  - ALSH : création d'un poste d'animateur à temps complet d'une durée de 1 an pour accroissement temporaire d'activité
  - Création postes animateurs saisonniers (Vacances d'Avril)
  - Création Poste Attaché Principal à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018
- **Questions Diverses**
  - Motion relative à la création d'un lycée

Comptant sur votre présence, veuillez croire, Madame, Monsieur le conseiller communautaire, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président  
Jean Jacques PERCHEMINIER

# COMMUNAUTE DE COMMUNES YONNE NORD

## POUVOIR

*Pour les communes de moins de 1 000 habitants, le titulaire absent est automatiquement remplacé par son suppléant. Le pouvoir n'est nécessaire qu'en l'absence des 2 représentants.*

*Pour les communes de plus de 1 000 habitants, le pouvoir est nécessaire en l'absence d'un des conseillers. Il peut être donné à tout conseiller communautaire.*

Je soussigné(e), ....., Conseiller  
Communautaire de la Commune de ....., empêché(e)  
d'assister à la séance du Conseil Communautaire du 15 mars 2018, déclare donner pouvoir à  
..... pour voter en mon nom au cours de la dite  
séance.

Fait à ....., le .....

Signature